



**PRÉFET
DE L'ARIÈGE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Dossier de presse



Contact presse
Service départemental de la communication
interministérielle

Tél : 05 61 02 11 41/ 06 72 37 66 86
Mél : pref-communication @ariege.gouv.fr



2, rue de la préfecture
Préfet Claude Erignac
09007 Foix cedex

100 milliards au niveau national pour relancer l'économie

Avec la volonté d'amplifier les efforts mis en œuvre avec le plan de soutien, le Premier ministre a présenté le 3 septembre 2020 le plan France Relance, une feuille de route pour la refondation économique, sociale et écologique du pays. Ce plan est le résultat d'une large concertation nationale mise en place pour tirer les enseignements de la crise. Il s'inscrit dans la continuité des chantiers engagés depuis le début du quinquennat.

L'objectif : bâtir la France de 2030. Les moyens consacrés par le gouvernement et l'Europe sont conséquents et se veulent à la hauteur des enjeux : 100 milliards d'euros, soit $\frac{1}{3}$ du budget annuel de l'État. 40% ont été financés par l'Union européenne, des fonds mobilisables par les États membres jusqu'en 2026 et remboursables jusqu'en 2058. Le plan de relance permet à notre Nation de se positionner sur des secteurs d'avenir pour (re)créer de la valeur en France et les relais de croissance de demain. Il a pour vocation à susciter de nouvelles opportunités pour la jeunesse, celles et ceux qui souhaitent se reconvertir ou acquérir de nouvelles compétences. Il doit aussi permettre à la France, comme à l'Europe, de confirmer sa robustesse et son attractivité dans le concert international des Nations.

90 millions d'euros en Occitanie pour soutenir l'investissement des collectivités locales

Une enveloppe d'un milliard d'euros supplémentaires de la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) a été adoptée par la loi de finances rectificative du 30 juillet 2020, afin d'accompagner par un effort de relance rapide et massif les projets des communes et de leurs groupements, qui bénéficiera notamment aux secteurs du bâtiment et des travaux publics.

L'un des volets du plan France Relance, est constitué par l'abondement exceptionnel de la dotation de soutien à l'investissement local d'un montant de 1Md€ au niveau national, soit 90M€ pour la région l'Occitanie, destiné à relancer immédiatement la commande publique portée par les collectivités locales et soutenir leur trésorerie.

Ces crédits s'ajoutent aux deux milliards d'euros de dotations de soutien aux investissements des communes, des intercommunalités et des départements ouverts au sein de la loi de finances pour 2020.

Concrètement, 450 chantiers vont être lancés partout dans la région à court terme, avec un engagement des fonds d'ici la fin 2020 et un début des travaux au plus tard en 2021.

En chiffres

450 projets en Occitanie, répartis sur les 13 départements, avec a minima une opération financée par intercommunalité.

- 315 acteurs concernés dans les territoires, associations, communes, communautés de communes, communautés d'agglomération, syndicats mixtes, conseils départementaux, conseil régional.
- Une subvention moyenne de l'État par projet de 201 000€.
- Des projets extrêmement divers pour améliorer la vie des citoyens et préparer l'avenir ;

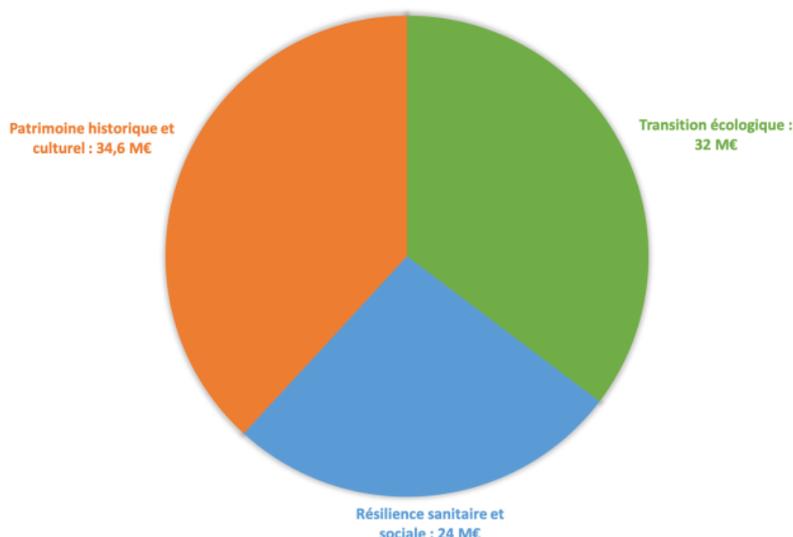
Un plan de relance, trois priorités

L'ensemble des opérations qui seront financées portent des enjeux de développement à moyen et long terme des territoires, en s'inscrivant dans les priorités de cette dotation exceptionnelle que sont la transition écologique, la résilience sanitaire et la rénovation du patrimoine bâti historique et culturel.

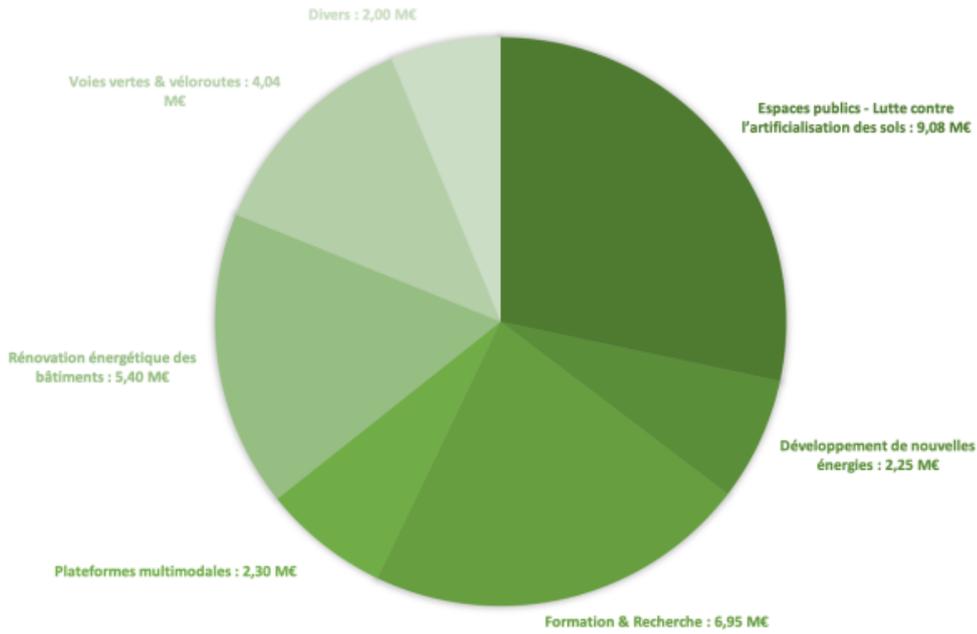
1. Transition écologique : aménagement de voies cyclables, verdissement d'espaces publics, rénovations énergétiques ... 32 M€

2. Résilience sanitaire et sociale : construction de maisons de la santé, amélioration des réseaux d'eau potable, maisons d'assistantes maternelles, connexion très haut débit d'établissements de santé, extension et restructuration d'EHPAD ... 24 M€

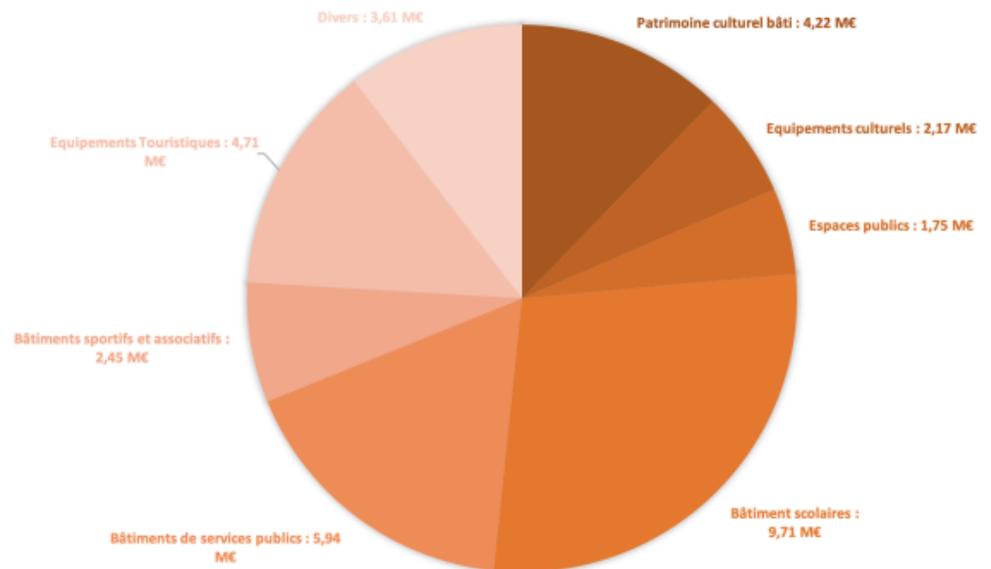
3. Rénovation du patrimoine bâti historique et culturel : entretien du patrimoine (églises...), rénovation de collèges, mise en accessibilité d'établissements France Service, extension de cantines scolaires, réhabilitation de complexes sportifs ... 34,6 M €



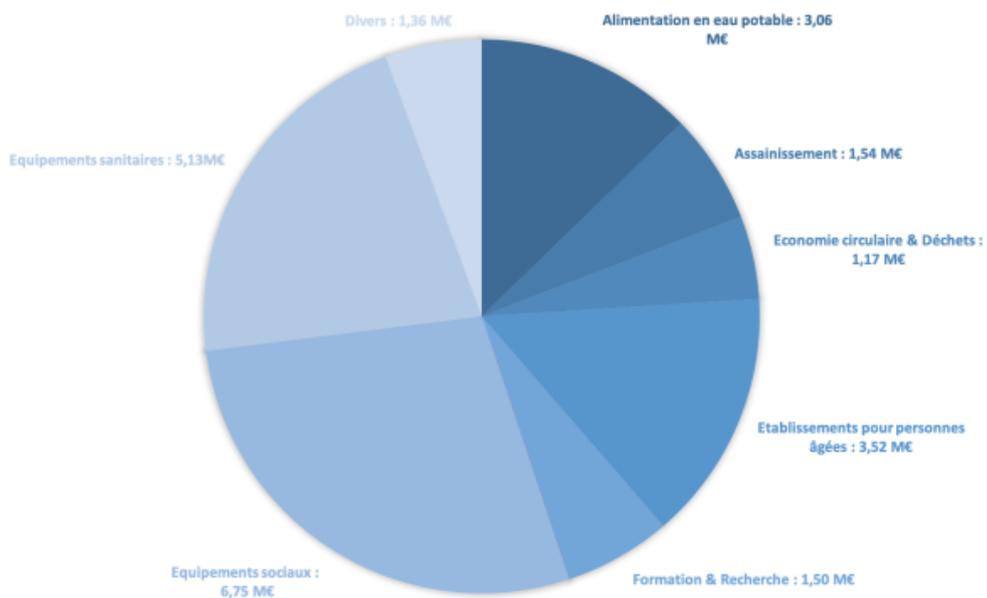
TRANSITION ÉCOLOGIQUE 32 M€



PATRIMOINE HISTORIQUE ET CULTUREL - 34,6M€



RESILIENCE SANITAIRE ET SOCIALE - 24 M€



Améliorer le quotidien et préparer l'avenir

Pour l'Occitanie, l'enveloppe DSIL s'élève à 90 millions d'euros et se décline en 3 parts.

Part 1- des opérations d'intérêt régional dotées (15 M €) qui correspondent à des projets d'envergure régionale dont l'impact moyen et long terme rayonne bien au-delà des limites des départements pour contribuer à l'attractivité globale de la région

Part 2- des opérations structurantes du territoire (50 M €), qui correspondent à des projets ayant des fonctions supérieures d'aménagement du territoire, notamment en matière de développement économique et de vie quotidienne des habitants

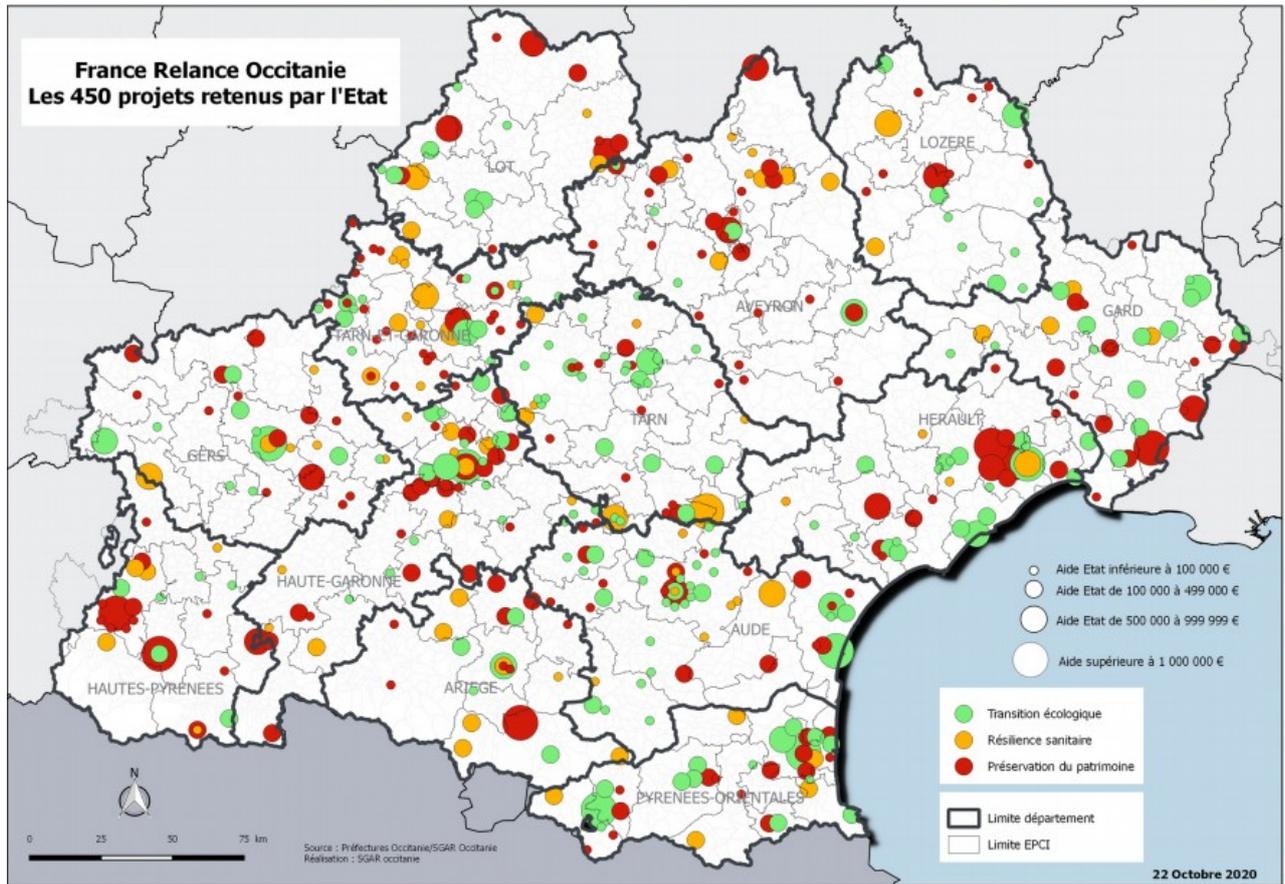
Part 3- des opérations d'intérêt local (25M €) correspondant à des projets de moindre montant, mais nécessaires pour les territoires, notamment ruraux, au bénéfice de toutes les collectivités, quelle que soit leur taille.

La programmation des opérations retenues se fait au niveau du préfet de région sur propositions des préfets pour la part 2 et 3.

L'objectif est de financer des opérations d'investissements prêtes à démarrer d'ici la fin 2020 et au plus tard avant la fin du 1^{er} semestre 2021.

La sélection des opérations s'appuie sur des indicateurs en terme d'emplois, de développement durable et de réduction des inégalités.

Des projets pour tous les territoires



450 PROJETS				
en M€	Transition écologique	Résilience sanitaire	Patrimoine	Total
Ariège	1,1	1,5	1,7	4,3
Aude	4,9	1,3	2,7	9,0
Aveyron	0,9	1,3	3,4	5,6
Gard	3,2	1,2	4,6	9,1
Gers	1,7	1,9	1,8	5,5
Haute-Garonne	2,0	2,8	4,8	9,6
Hautes-Pyrénées	0,3	0,9	5,0	6,2
Hérault	4,8	2,5	3,4	10,8
Lot	0,5	1,8	2,5	4,9
Lozère	1,4	1,1	1,0	3,4
Pyrénées-Orientales	7,3	2,3	1,7	11,3
Tarn	2,2	2,9	0,7	5,9
Tarn-et-Garonne	1,5	2,4	1,4	5,3
Occitanie	32,0	24,0	34,6	90,6

21 projets retenus en Ariège pour 18 M€ d'investissement

Les opérations ont été sélectionnées au regard des priorités thématiques, mais aussi en fonction de leur avancement et donc de la possibilité de voir les chantiers démarrer très rapidement, dès la fin de l'année 2020 pour certains.

21 projets ont été retenus en Ariège sur la DSIL France Relance pour un montant global de subvention de 4 282 887 € ce qui génère un investissement de plus de 18 M€. Ils concernent l'ensemble des intercommunalités du département. Le tableau détaillé des opérations est à retrouver en annexe.

9 se situent sur l'arrondissement de Foix, 7 sur celui de Pamiers et 5 sur celui de Saint-Girons. Ils concernent 11 communes, 5 Communautés de communes, 1 syndicat mixte, 1 pour l'Office public de l'habitat et 3 le Conseil départemental (CD) dans des domaines variés comme la rénovation de bâtiments publics ou d'espaces publics, l'aménagement de voies vertes, la santé et le social, les stations de ski, les établissements scolaires, le tourisme, l'eau et la biodiversité.

Chaque projet répond au moins à une des 3 grandes priorités de la DSIL

Transition écologique : 5 projets pour 1 060 596 € de subvention

Résilience sanitaire : 7 projets pour 1 499 307 € de subvention

Préservation du patrimoine public, historique et culturel : 9 projets pour 1 722 984 €.

A noter

Le département de l'Ariège qui bénéficie de 4,75 % de l'enveloppe régionale de 90M€, représente 2,6 % de population totale d'Occitanie (157 210 habitants sur 5 968 795 - population totale, chiffres de la fin 2019).

Le département de l'Ariège a bénéficié (hors DSIL exceptionnelle) d'un montant global de subventions de 13,4 M €

- 10 486 712 € au titre de la DETR dont environ 6,6 M€ ont été attribués à ce jour à 135 communes et aux 8 intercommunalités pour financer 260 opérations.

L'enveloppe de DETR restant disponible s'élève à 3 824 283 €

Les dossiers qui n'ont pas pu être financés dans le cadre de la DSIL France Relance pourront être redirigés sur de la DETR, sous réserve de leur éligibilité.

- 2 288 000 € au titre de la DSIL « classique » qui a permis de soutenir 13 opérations en 2020

- 1 067 000 € de FNADT (territorial et massif) qui a permis de financer 20 projets en 2020

Au total, ce sont près de 18,12 M€ de crédits d'État qui vont être alloués aux collectivités locales du département en 2020 (hors enveloppe DSIL/ pour mémoire le montant attribué en 2019 s'élevait à 1 M€), avec un effet levier important, au service de l'ensemble des habitants de l'Ariège. Cet engagement massif en faveur de l'investissement local, pour des projets d'intérêt général, soutient également le BTP, un secteur économique clé pour la relance de notre économie.

France Relance sur le site internet de la préfecture de l'Ariège

<http://www.ariège.gouv.fr/Politiques-publiques/Economie-et-emploi>



Annexe



Ariège DSIL FRANCE RELANCE 2020



Transition écologique

Thématiques	Département	Maître d'ouvrage	Libellé de l'opération	DSIL France Relance attribuée
Espaces publics	Ariège	Commune de La-Bastide-de-Sérou	aménagement des espaces publics dans la traverse du village	124 000 €
Rénovation énergétique des Bâtiments	Ariège	Commune de Saurat	réfection toiture et isolation du presbytère de Saurat	6 892 €
Rénovation énergétique des Bâtiments	Ariège	Conseil départemental de l'Ariège	restructuration et réhabilitation du bâtiment du Campus Universitaire Robert Naudi à Foix	500 000 €
Tourisme/ Pyrénées	Ariège	Commune d'Aux-les-Thermes	réalisation de projets verts en lien avec la station Ax 3 Domaines	216 000 €
Voies Vertes - Véloroutes	Ariège	Commune de Pamiers	aménagement de la voie verte pour sécurisation du lycée agricole	213 704 €

total : 1 060 596 €

Résilience sanitaire

Thématiques	Département	Maître d'ouvrage	Libellé de l'opération	DSIL France Relance attribuée
AEP	Ariège	Syndicat Mixte des Eaux et de l'Assainissement de l'Ariège	création d'une canalisation d'adduction d'eau potable sur la commune d'Auzat.	100 453 €
Santé / MSP	Ariège	Communauté de communes Arize-Lèze	construction et aménagement de la maison de santé du Fossat	400 000 €
Santé / MSP	Ariège	Communauté de communes Arize-Lèze	rénovation et d'aménagement de maison de santé pluridisciplinaire du Mas d'Azil - tranche 2	400 000 €
Social	Ariège	Communauté de Communes de la Haute-Ariège	aménagement de locaux de restauration collective sur les communes de Querigut et Val de Sos	103 396 €
Social	Ariège	Commune de Foix	création d'un pôle social pour le centre local de la Croix Rouge et l'accueil de jour.	300 000 €
Social	Ariège	Conseil départemental de l'Ariège	aménagement du centre social de Lavelanet	24 000 €
Tourisme/ Pyrénées	Ariège	Commune de Val-de-Sos	aménagement du camping de la Bexanelle	171 458 €

total : 1 499 307 €

Patrimoine public historique et culturel

notamment en vue de favoriser le développement des territoires ruraux

Thématiques	Département	Maître d'ouvrage	Libellé de l'opération	DSIL France Relance attribuée
Bâtiments scolaires	Ariège	Commune de Pamiers	extension de l'école Gabriel Fauré - création d'une 5ème classe et de deux ateliers	189 748 €
Bâtiments scolaires	Ariège	Conseil départemental de l'Ariège	aménagement d'un dojo au collège Rambaud à Pamiers	40 000 €
Habitat	Ariège	Commune d'Alos	réhabilitation d'un logement social dans l'ancien logement de l'instituteur	42 630 €
Habitat	Ariège	Office public de l'Habitat de l'Ariège	déconstruction d'un immeuble en vue de la construction de logements	86 560 €
Habitat	Ariège	Commune de Gaudiès	mise aux normes de l'ancien presbytère et création de deux logements	162 272 €
Services au publics	Ariège	Commune de Saverdun	réhabilitation des friches ateliers Donat pour aménagement des services de la police municipale	100 000 €
Services au publics	Ariège	Commune de Tourouse	aménagement et mise aux normes d'un bâtiment patrimonial pour y installer la mairie	81 774 €
Tourisme	Ariège	Communauté de communes du Pays de Mirepoix	signalisation touristique du Pays de Mirepoix	20 000 €
Tourisme/ Pyrénées	Ariège	Communauté de Communes de la Haute-Ariège	réhabilitation et extension du bâtiment d'accueil du plateau de Beille.	1 000 000 €

total : 1 722 984 €

Totaux : 4 282 887 €